Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Jeudi 21 rajab 1440
28 mars 2019

N° 38

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1570**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1573**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1576**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1578**
Avis aux créanciers..... **1581**
Convocations
Sociétés anonymes **1581**
Actes Administratifs
Avis au public **1584**
Divers
Avis au public..... **1584**
Rectificatifs **1584**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'ANCSEP **1585**
Bilan de la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV **1589**
Bilan de la FIDELITY SICAV PLUS **1591**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réduction du capital

MINOTERIE ET SEMOULERIE DE L'AVENUE «SADOK BEY»

S.A au capital de 15.000.000 dinars

Siège social : Z.I. Bir Kassaa Ben Arous

MF : 1064X

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 24 décembre 2018, enregistré à la recette des finances El Yasminet le 11 février 2019 sous le n°19500364 Quittance M007603 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises Ben Arous le 21/3/2019 sous le n°201914140, les actionnaires de la société MINOTERIE ET SEMOULERIE de l'Avenue Sadok Bey ci-haut mentionnée son identification unique n°1064X ont décidé la réduction de capital par absorption des pertes de 7.500.000 Dinars pour être ramené de 15.000.000 DT à 7.500.000 Dinars et ce par l'annulation de 7.500.000 actions nominatives de 1.000DT chacune. Ainsi le capital social est fixé à 7.500.000 Dinars divisé en 7.500.000 actions nominatives de 1.000 Dinars chacune.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2019R00917SANB2

Avis

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Société anonyme

Au capital de 176.000.000 Dinars

Avenue Mohamed V - 1001, Tunis

RCS : B142431996

La Banque Nationale Agricole porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son assemblée générale extraordinaire tenue le 6 mars 2019, après avoir constaté la libération intégrale du capital actuel et après lecture du rapport du Conseil d'Administration, a décidé de porter le capital de cent soixante-seize millions de dinars (176.000.000 DT) à trois cent vingt millions de dinars (320.000.000 DT), selon les modalités suivantes :

140.800.000 DT par émission de 28.160.000 actions nouvelles au prix de douze (12) dinars chacune, soit cinq (5) dinars de valeur nominale et sept (7) dinars de prime d'émission. Ces actions seraient souscrites selon la parité de quatre (4) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes.

Ces actions seraient libérées, en totalité à la souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Banque.

3.200.000 DT par attribution de 640.000 actions gratuites de valeur nominale égale à cinq (5) dinars chacune consécutivement à une incorporation de réserves. Ces actions gratuites seront attribuées selon la parité d'une (1) action nouvelle pour cinquante-cinq (55) actions anciennes.

L'augmentation de capital en numéraire et par incorporation de réserves se dérouleront simultanément.

Si les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social en numéraire:

1. Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires;

2. Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement;

3. Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation proposée.

L'assemblée générale extraordinaire, a conféré tous les pouvoirs au Conseil d'Administration pour utiliser les facultés précitées ou certaines d'entre elles seulement.

La date à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes a été fixée au 1er janvier 2019.

Aussi et sous condition suspensive de la réalisation de celle augmentation de capital, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'article 7 des statuts comme suit :

Article : 7 (nouveau) - Capital Social

Le capital social est fixé à la somme de trois cent vingt millions de dinars (320.000.000 DT) divisé en soixante-quatre millions actions (64.000.000) de valeur nominale de cinq (5) dinars chacune libéré intégralement.

La réalisation de la condition suspensive a un effet rétroactif et dispense de la tenue d'une deuxième assemblée générale extraordinaire pour opérer la modification de l'article 7 des statuts.

De plus, l'assemblée générale extraordinaire, après lecture du rapport du Conseil d'Administration, a

décidé de changer l'adresse du siège social de la Banque; de 5, rue de Syrie -1002, Tunis Belvédère à l'Avenue Mohamed V -1001, Tunis.

Aussi, l'Assemblée Générale Extraordinaire, après lecture du rapport du Conseil d'Administration, a décidé:

1) De modifier l'article 4 des statuts comme suit :

"Article 4 (nouveau) : Dénomination

La Banque prend la dénomination suivante : BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Cette dénomination sociale sera précédée ou suivie de la forme juridique de la Banque ou par les initiales S.A"

Cette dénomination peut être modifiée par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire".

2) De modifier l'article 5 des statuts comme suit :

"Article 5 (nouveau) : Siège social - Succursales

Le siège social est fixé à l'Avenue Mohamed V -1001, Tunis.

Il peut être transféré en tout autre endroit par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire".

3) De modifier l'alinéa premier de l'article 25 des statuts comme suit :

"Article 25 : Direction générale

Alinéa 1er (nouveau) - Le conseil d'administration désigne pour une durée déterminée le directeur général de la société. Le directeur général doit être une personne physique. Il n'est pas membre du Conseil d'Administration.

Le directeur général est révocable par le conseil d'administration".

4) De modifier le tiret 19 de l'alinéa 2 de l'article 27 des statuts comme suit :

"Article 27 : Pouvoirs du Conseil

Tiret 19 de l'alinéa 2 (nouveau) - Il contracte tous emprunts auprès de la BANQUE CENTRALE DE TUNISIE, des institutions financières internationales, des banques et établissements financiers ou autres".

L'assemblée générale extraordinaire, a décidé de déléguer au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de concrétiser et de réaliser l'opération d'augmentation du capital ainsi que d'accomplir toute formalité légale liée à la modification des statuts de la Banque.

2019R00922SANB2

Société MASBAKA INDUSTRIES

S.A au capital de 240 000 Dinars

64 Cité El mouna 2050 Hammam-lif

R.C N° : B 157741996

M.F : 492808T/A/M/000

Identifiant unique au Registre National des Entreprises : 0492808T

En vertu du P.V de l'A.G.E tenue le 18/12/2018, enregistré à la recette des finances de Boumhal le 27/12/2018 sous le n°18702994 (Quittance n°M056597) et dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 2/01/2019 sous le n°201959. Il a été décidé : L'approbation du projet des statuts de la société mis à jour conformément au Code des Sociétés Commerciales, tout en mentionnant explicitement :

1- Dans l'article 7 des dits statuts, les données spécifiques du terrain objet de l'apport en nature dans le capital social de la société lors de sa constitution, et ce pour régulariser son enregistrement auprès de la conservation foncière.

2- Dans l'article 35 intitulé «Publications» le nom de l'avocat qui s'est chargé de la mise à jour des statuts en apposant sa signature et son cachet.

Un exemplaire des statuts mis à jour a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 6/3/2019 sous le N° : 201911271.

2019R00924SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société La Mer Bleu d'Affrètement «SMBA»

Société à responsabilité limitée

Capital social : 50 000 Dinars Tunisiens

Siège social : 11 Rue d'Alger, 1001 Tunis

Identifiant Unique : 1100423K

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 mars 2019 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thamer le 14 mars 2019 sous le numéro 1980093 quittance n° 22971 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°201914077 en date du 21 mars 2019, il a été décidé ce qui suit :

- Nomination d'une nouvelle Gérante;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019T00536SRLB2

Société SERVICE TRANSIT ET TRANSPORT

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10 000 Dinars

Identifiant unique : 0888969H

Siège social : 11 Rue d' Alger, 1001 Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 mars 2019 enregistré à la recette des

finances Avenue Habib Thamer le 14 mars 2019, sous le numéro 19501002 quittance n° 23148 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°201914139 en date du 21 mars 2019, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession des parts sociales;

- Transformation de la société en société à responsabilité limitée SARL;

- Nomination d'une nouvelle Gérante ;

- Approbation des nouveaux statuts ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019T00537SRLB2

Nomination d'un Gérant

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire de la société Assistance 2000 SARL le 11 Mars 2019 à 9h du matin. Il a été décidé de nommer M. Makrem Jmel en tant que Gérant de la société avec pouvoir étendu.

Cette décision a été enregistrée à la recette des finances Avenue de la gare le 18 Mars 2019 sous le n°19701767, quittance n°M021271.

Cette décision a été déposée au Centre national du registre des Entreprises - LE REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES sous le numéro 201914282 à la date du 22 mars 2019.

2019T00539SRLB2

Augmentation du capital

Société Tunisienne d'Etudes et de Promotion Touristique SARL

Au capital de : 10.000 Dinars

Siège social : Rue des Usines ZI Sidi Rezig - Mégrine - Ben Arous

MF : 1398870 C

RC : B0289372015

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenu le 18 juin 2015 enregistrée à Mégrine le 25 Août 2015 quittance M051941 enregistrement 15703126, nomination du commissaire aux apports relative à l'apport en nature au capital de la société.

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2015, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 25 Août 2015, sous le n°15503125, quittance n°M051936, il a été décidé :

D'augmenter le capital social de société d'un montant de cent soixante dix mille (170.000) dinars par un apport en nature, pour le porter de dix mille (10.000) dinars à cent quatre vingt mille (180.000) Dinars divisé en mille huit cent (1800) parts sociales de cent (100) Dinars chacune.

Comme conséquence de cette augmentation de capital les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés comme suit :

Article 6 : le capital social est fixé à la somme de cent quatre vingt Mille (180.000) Dinars divisé en Mille Huit cent (1800) parts sociales de cent (100) Dinars chacune totalement libérées.

Article 7 : Le capital social est fixé à la somme de cent quatre vingt mille (180.000) Dinars divisé en mille huit cent (1800) parts sociales de cent (100) Dinars chacune totalement libérées réparti comme suit :

- Apport en nature : Cent soixante dix mille (170.000) Dinars divisé en mille sept cent (1700) parts sociales de cent (100) Dinars chacune.

Ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous, le 18 septembre 2015, sous le n°201542783, deux exemplaires des documents sous-mentionnés.

2019R00929SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant.

«HUAWEI TECHNOLOGIES TUNIS»

Société à responsabilité limitée

RC : B155102000

MF : 0745097R

Suivant un PV de l'assemblée générale extraordinaire du 28/8/2018 enregistré le 19/10/2018 à la recette des finances Le Lac (Quittance n° M108590 et l'enregistrement n° 18708059) et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 01/11/2018 sous le n°201851270, les associés ont décidé de mettre fin au mandat du gérant Monsieur GUOHUAN XIA titulaire du passeport n°E60904554 et de nommer Monsieur ZHANG QIAN titulaire du passeport n° EA 4058057 en tant que nouveau gérant de la société pour une durée de trois ans à compter du 23/8/2018.

2019R00931SRLB2

Modification des statuts

NORSUD

SARL au capital de 10.000 dinars

MF : 288566 C

RC : B110761997

Matricule CNSS : 0023514517

Siège social : Avenue l'ère nouvelle - Centre Florida Cité Ennasr Ariana

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 1er décembre 2014 enregistré à la recette des finances Elmenzah 6 le 15 décembre 2014 sous le n°24707421 il a été décidé : la modification de l'article 3 des statuts.

Enregistré au Bulletin Officiel du Registre National des Entreprises le 12-02-2019 sous le n°201858688.

2019401431SRLB2

Micro Focus Enterprise Tunisia

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1000 DT

Siège social : Technopôle El gazala lot 45 Zone Industrielle El gazala, 2088 Raoued Ariana

MF : 1571727S/M/000

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2019 enregistré à la recette des finances de Raoued le 8 mars 2019 sous le numéro 19700860, quittance n° M028200, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises, le 22 mars 2019 sous le numéro 201914361, il a été décidé ce qui suit : la nomination de Mr. Philippe Muller en qualité de co-gérant de la société pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2019401435SRLB2

AUTRES SOCIETES

SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY EOLICA SL BRANCH IN TUNISIA

Rue, d'Astrologie : Z IND, Grombalia 8030

MF : 647967R/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale de la réunion du conseil d'administration du 17 octobre 2018 enregistré à la recette des finances Grombalia, le 26 Novembre 2018 sous le n°18703276, quittance n°M082724, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises du Grombalia, il a été décidé ce qui suit : la modification de la dénomination sociale de la société de GAMESA EOLICA SL TUNISIE à SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY EOLICA, SL (branch in Tunisia). La révocation de Monsieur Ameur Kalai en mettant fin à son mandat en sa qualité de représentant légal et la nomination de Mr. Roberto SABALZA GOYENECHE et Mr. Rida Nassib en leur qualité de nouveaux représentants légaux.

2019401434SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Raoued le 25/10/2018 quittance M084442 enregistrement 18203840 Mme Ben el Haj Salah Noura a vendu à Mr Mahfoudi Makki le fonds de commerce lui appartenant exploité au n°9 Sidi Amor Raoued Ariana.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus-indiquée. Cet acte a été publié dans le Journal Elchourouk du 15/11/2018.

2019T00530FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 18/02/2019 enregistré à la recette des finances de Hammem Chatt en date du 27/02/2019 sous le n°19200280, quittance : M007297 Madame Ajjabi Hanen pour le compte de Monsieur Soltani Ismail vend la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité comme lavage de voiture à monsieur Mahdi Dogui au local n°34 rue al Montazah Nozhat al Soltan Borj Essedria Ben Arous. Les oppositions seront reçues auprès du vendeur Monsieur Soltani Ismail au n°32 rue al Montazah nozhat al Soltan Borj Essedria Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la date de l'apparition de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien du 22/3/2019.

2019T00531FCCC2

Avis

Suivant acte S.S.P daté le 20/02/2019 enregistré à la recette des finances rue Autriche le 22/02/2019 sous n°19200750 quittance n°M015472 société NEW MOTORCYCLE a vendu à Mr Baligh Habachi CIN 07284513 et Mme Ahlem Tayahi CIN 08968795 le fonds de commerce sis à rue Madrid n°19 BIS Tunis.

Toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT qui est aussi publié au journal Essahafa le 02/3/2019.

2019T00532FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la recette des finances Manar le 18/02/2019 quittance M011793 enregistrement 19206339 Mr Youssef Nehdi son adresse : 19 rue Hedi Essiidi Denden Manouba a vendu tout le fonds de commerce "BUVETTE CESAR" située au rue 6691 n° 25 cité Ibn Khaldoun Tunis RC A0124942006 à Mr Slim Riahi son adresse 18 rue el Jem cité Ibn Khaldoun Tunis.

Toute opposition sera faite au bureau du maître Ben Romdhane Abdelkader 10 rue eve nohel 2ème étage n°6 Tunis dans le délai de 20 jours de la publication au jort.

Cette annonce a été publiée aussi au journal quotidien Alchorouq le 17/3/2019.

2019T00533FCCC2

Avis

Par acte écrit en date du 19 mars 2019 enregistré à la recette des finances le 19 mars 2019 M017642 Reçu 19200399 a vendu Monsieur Chokri Ben Mohamed Ben Hassen Ben Mesbah C.N.I n°08294108 à Monsieur Bilel Ben Ali Ben Romdhane Labidi C.I.N n°07087406 Tous les constituants du fonds de commerce sise à 7 Rue 10236 Elouradia 2. Les réclamations seront acceptées chez l'avocate Imen Dridi sise à 20 Rue Bab Bnet Tunis dans un délai ne dépassant vingt jours.

Cette annonce a été publiée au journal Esabeh en date du 26 mars 2019.

2019T00535FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente conclu le 27/02/2019 et enregistré à la recette des finances à la nouvelle médina à Ben Arous le 4/3/2019 sous le numéro 19200724 Mr Hamadi el Mejri a vendu la totalité d'un fonds de commerce (usage tout commerce) avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels situé 12 souk el Ferdaous rue 1er mai à Ben Arous à la société M-A-B société à responsabilité limitée représentée par son gérant Mohamed Anis Braiek et dont le siège social est situé rue 1er mai 2013 à Ben Arous et dont l'identifiant unique est le suivant 1539471 A.

Les oppositions doivent être faites dans le délai légal entre les mains de Mr Mohamed Anis Braiek gérant de la société M-A-B à l'adresse du local ci-dessus indiquée.

Cet avis a paru au journal Echourouk du 13 mars 2019.

2019T00538FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 4/01/2018 enregistré à la recette des finances de l'avenue Taib Mhiri Siliana le 9/01/2018 quittance n° M001276, enregistrement 18200047. Ahmed Ben Amar Abed a vendu la totalité du fonds de commerce exploité entant que commerce de vitres sis avenue de la République n°69 Siliana à Alaa Edin Ben Ahmed Ben Amar Abed.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse de fonds de commerce sis avenue de la République n°69 Siliana dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 14/3/2019.

2019R00923FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Radés le 19/3/2019 (Quittance n°M022939 Enregistrement n°19200678) Mme Mouna Bannour a vendu à Mme Hela Manssia la totalité du fonds de commerce «tous commerces» sis Av Mohamed Ali Imm El Yessminne magasin n°MD 1 Rades avec tous ses éléments matériels et morales.

Les oppositions doivent parvenir au domicile de Mr Abdelkarim Ben Nour sis au n°20 rue Jahed - Radés dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux Journaux Le quotidien et Chourouk le 27/3/2019.

2019R00925FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de livres écrits en date du 12/3/2019 et enregistré à la recette des finances de Mégrine le 18/3/2019 Reçu n°M025656 bon d'inscription n°19201132 M. Ali Ben Dhif titulaire CIN 07120791 Adresse n°27 Rue Al Ettihad Cité Chaker Mégrine a vendu à M. Zin Alabidin Zoghlami titulaire CIN 05167587 Adresse n°05 Rue Mohammed Ali Ben Arous tout le fonds de commerce qui a pour usage de commerce restaurant situé à n°04 Rue 01 Juin Mégrine 2033.

Les objections seront acceptées Chez M. Ali Ben Dhif Adresse n°27 Rue Al Ettihad Cité Chaker Mégrine et donc au plus tard vingt jours à compter de la date de publication du présent vente au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 26/3/2019.

2019R00927FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé fait le 14/3/2019 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 18/3/2019 (Quittance M024067 Enregistrement n°19201178), la Société SOCOTEM demeurant 5 Rue Om Esaad Yahiya Beb El khadhra 1006 Tunis, a vendu à la Société Vision Informatique, demeurant à 3 Rue Amman Tunis, la totalité du fonds de commerce sis à Tunis 3 Bis Rue Monastir avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du rédacteur du contrat du vente Maître Jebali Youssef 37 Rue Chedlly Kallala Tunis dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publicité au J.O.R.T sous peine de forclusion.

A été publié au journal le Quotidien du 26 mars 2019.

2019R00930FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vendu du contrat de vente rédigé par le maître Amaimia Amal avocate à Gafsa en date du 02/01/2019 enregistré le 16/01/2019 à la recette des finances de Gafsa sous le n°19200331 reçu n°M001952, Mme: Amani Saddadi titulaire de la CIN n°14304718 du 7/01/2015 demeurente à cité Alwaha Gafsa a vendu à Mr Mongi Jday titulaire de la CIN n°03075684 du 30/4/1997 demeurant à Gafsa la totalité du fonds du commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour la vente du produit alimentaire à Cité jeune Gafsa.

Les oppositions sont présentées entre les mains de la vendeuse Mme Amani Saddadi démanante à cité Alwaha Gafsa dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de l'annonce au J.O.R.T.

2019D00043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances 18 Arbi Zarrouk Béja le 12 mars 2019 sous le n°19201337, quittance n°M015664, Mme Sonia Bent Chedli Jouini titulaire d'une CIN sous n°07009063 délivrée le 25/02/2005 a vendu la totalité du fonds de commerce sis au Cité El Manar Immeuble MANAR 1 Béja ayant pour activité café catégorie 1 à Mme Amira Bent Mohamed Deghimi titulaire d'une CIN sous n°07110653 délivrée le 19/02/2018 avec tous ces éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux El Chourouk et le Quotidien le 18 mars 2019.

2019J00042FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié daté le 25-9-2018 par maître Balloumi Amel et son conjoint, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 22-1-2019, Mr Mohamed Abdellatif Ibaoueb a donné à son fils Mr Mohamed ELhedi El Baoueb la totalité du fonds de commerce avec tout ses composants matériel et immatériel exploité comme un local commercial pour exercer la mécanique général nommé Rectif Auto du Nord, sis à rue 19 juillet 1961 cité El Jéla 2 Hached Bizerte enregistré au registre de commerce du tribunal de première instance de Bizerte sous le n°A0116242004.

Toute opposition sera déposée chez Mr Mohamed ELhedi El Baoueb sis au n°19 juillet 1961 cité el Jala 2 Hached Bizerte 7000 dans un délai de 20 jours qui suivent l'annonce de cette publication au Journal Officiel.

Cet avis a été déposé aux journaux le Temps et Essabah le 10 Mars 2019.

2019W00144FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 18/3/2019 et enregistré à Sousse le 18/3/2019 reçu n°M010432 enregistrement n°19200648 la société «ISRAA KIRA KROUZA» ayant son siège social à l'avenue Abdelhamid Kadhi Corniche Sousse MF 0991980J vend et cède à la Société Ibn Khaldoun de Location d'Immeuble «SILI» ayant son siège social au 4, Rue Sakiet Sidi Youssef Carthage Byrsa Tunis MF 1142866Q le fonds de commerce pour l'exercice de tout commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploités dans le local (E) situé à l'Avenue Ennakhil Croisement BORA BORA Immeuble Rafika Mlika Sousse.

Les oppositions peuvent être faites durant les vingt jours à partir la publication de cette annonce au JORT au siège de l'acquéreur «SILI» sis au 4, Rue Sakiet Sidi Youssef Carthage Byrsa Tunis

Cette annonce est déjà publiée au journal Echourouk le 23/3/2019.

2019401420FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 18/3/2019 et enregistré à Sousse le 18/3/2019 reçu n°M010439 enregistrement n°19200649 la société «ISRAA KIRA KROUZA» ayant son siège social à l'avenue Abdelhamid Kadhi Corniche Sousse MF 0991980J vend et cède à la Société Ibn Khaldoun de Location d'Immeuble «SILI» ayant son siège social au 4, Rue Sakiet Sidi Youssef Carthage Byrsa Tunis MF 1141866Q le fonds de commerce pour l'exercice de tout commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploités dans le local (D) situé à l'Avenue Ennakhil Croisement BORA BORA Immeuble Rafika Mlika Sousse.

Les oppositions peuvent être faites durant les vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT au siège de l'acquéreur «SILI» sis au 4, Rue Sakiet Sidi Youssef Carthage Byrsa Tunis

Cette annonce est déjà publiée au journal Echourouk le 23/3/2019.

2019401421FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 18/3/2019 et enregistré à Sousse le 18/3/2019 reçu n°M010431 enregistrement n°19200647 la société «ISRAA KIRA KROUZA» ayant son siège social à l'avenue Abdelhamid Kadhi Corniche Sousse MF 0991980J vend et cède à la Société Ibn Khaldoun de Location d'Immeuble «SILI» ayant son siège social au 4, Rue Sakiet Sidi Youssef Carthage Byrsa Tunis MF 1142866Q le fonds de commerce pour l'exercice de tout commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploités dans le local (C) situé à l'Avenue Ennakhil Croisement BORA BORA Immeuble Rafika Mlika Sousse.

Les oppositions peuvent être faites durant les vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT au siège de l'acquéreur «SILI» sis au 4, Rue Sakiet Sidi Youssef Carthage Byrsa Tunis.

Cette annonce est déjà publiée au journal Echourouk le 23/3/2019.

2019401422FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 18/3/2019 et enregistré à Sousse le 18/3/2019 reçu n°M010415 enregistrement n°19200643 la société «ISRAA KIRA KROUZA» ayant son siège social à l'avenue Abdelhamid Kadhi Corniche Sousse MF : 0991980J vend et cède à Madame Afifa Ben ABDELMOUMEN (carte d'identité nationale n°02044061) domiciliée au 4, Rue Sakiet Sidi Youssef Carthge Byrsa Tunis le fonds de commerce pour l'exercice de tout commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploités dans le local (8) situé à l'Avenue Ennakhil Croisement BORA BORA Immeuble Rafika Mlika Sousse.

Les oppositions peuvent être faites durant les vingt jours à partir la publication de cette annonce au JORT au siège de l'acquéreur Mme Afifa Ben Abdemoumen sis au 4, Rue Sakiet Sidi Youssef Carthage Byrsa Tunis

Cette annonce est déjà publiée au journal Echourouk le 23/3/2019.

2019401423FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 18/3/2019 et enregistré à Sousse le 18/3/2019 reçu n°M010417 enregistrement n°19200644 la société «ISRAA KIRA KROUZA» ayant son siège social à l'avenue Abdelhamid Kadhi Corniche Sousse MF 0991980J vend et cède à Madame Afifa Ben Abdelmoumen (carte d'identité nationale N°(2044061) domiciliée au 4, Rue Sakiet Sidî Youssef Carthage Byrsa Tunis le fonds de commerce pour l'exercice de tout commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploités dans le local (A) situé à l'Avenue Ennakhil Croisement BORA BORA Immeuble Rafika Mlika Sousse.

Les oppositions peuvent être faites durant les vingt jours à partir la publication de cette annonce au

JORT au siège de l'acquéreur Mme Afifa Ben Abdemoumen sis au 4, Rue Sakiet Sidi Youssef Carthage Byrsa Tunis.

Cette annonce est déjà publiée au journal Echourouk le 23/3/2019.

2019401424FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de F.C daté du 13 et 14/3/2019 et enregistré à la recette des finances Ariana le 18/3/2019 quittance M035467, enregistrement 19201219 M Mahdi Belassira a vendu à M Hamza Dalhoum la totalité de F.C rue Attarine n°1 Bordj Baccouche Ariana avec tous ses éléments corporels et Incorporels toutes les oppositions seront acceptées chez maître Saloua Derbel à son bureau au 18 rue de Maroc Tunis 71.325.364. Cette annonce a été publiée aux Journaux Essabeh et le Temps le 24/3/2019.

2019401426FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/2/2018 enregistré à la recette des finances de Sidi Hessine le 02/3/2018 reçu n°M021337 enregistrement n°1820074 publié au journal El Sabah le 14/3/2018 Moez Aoidi a vendu à Sabrine Toiti le fonds de commerce situé à cité El Fath Sidi Hessine Sijomi Tunis avec tous les éléments. Les oppositions se font le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de vendeur Moez Aoidi demeurant à 03 rue 4976 Cité El Fath Sidi Hessine Sijomi.

2019401429FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date de 26/9/2016 enregistré à la recette des finances Menzah 9 Tunis le 6/10/2016 (Enregistrement 16203294 Quittance 59438) Mme Mahdaoui Nejia a vendu la totalité du fonds de commerce à Mme Bouzgarrou Henda dont l'objet consiste à l'exploitation Cafeteria "JWANA CAFFEE" au local situé à 10 R.C centre commercial bochra lot 4CE El Manar2 Tunis avec tous ces éléments corporels et incorporels pour un prix de douze milles dinars.

Toutes les oppositions devraient être formulées au local objet de la vente situé à 10 RC centre commercial Bochra lot 4CH El Manar2 Tunis dans un délai ne dépasse pas 20 jours de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet acte a été publié au journal Echourouk le 9/12/2016.

2019401432FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tabarka le 28 février 2019 quittance n° M007684 enregistrement n° 19300236 il appert que Mr Ayed Houcem et Ayed Hatem ont loué leur fonds de commerce connu par Café Zmen sis au 38 du bâtiment n° 6 à la résidence corallo à Tabarka à Mme Elbalti Mouna Bent Mohamed Lazher.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le jeudi 7 Mars 2019.

2019C00043FCCC3

Location Gérance Libre

Par acte sous seing privé en date du 25/5/2018 enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 17/7/2018 sous le numéro 18301548 n° de quittance M026638, Mr Abed Al Kader El Galai cin n°05024664 en tant que propriétaire a donné en location à Mrs Khouloud Hedhli cin n°08998125.

Le fonds de commerce situé à Sidi Salem route Ain Mariem destiné à coiffure esthétique et hammam pour une durée de dix années renouvelables.

Cette annonce est publiée au journal la Presse le 22/3/2019.

2019W00143FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'un syndicat pour le personnel de la douane tunisienne

Le nom : Union Nationale des instances de la Douane Tunisienne.

Adresse : Espace Tunis - Appartement H - Bureau H3- I2 Montplaisir Tunis.

Objet / But : Défense des droits des membres du service de la douane tunisienne.

Les membres :

- Nader Elbarhoumi : le président
- Mounir Ben Saad : vice président
- Khaled Weslati : secrétaire général
- Montassar Ben Hassen : secrétaire général adjoint
- Elaati Boughanmi : trésorier
- Kamel Whichi : trésorier adjoint
- Zakaria Ben Nticha : porte- parole officiel
- Makrem Ben Abdallh : Coordinateur général.

2019R00867APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association étrangère : Hellenic Institute of Cultural Diplomacy

Nom de la filiale en Tunisie : Hellenic Institut of Cultural Diplomacy - Tunisie

Adresse : 29 rue de Ghana 2ème étage bureau n°10 Le Passage Tunis

Objectifs :

- Promouvoir les principes de la diplomatie culturelle en Tunisie
- Promouvoir l'échange culturel et d'expérience entre la Tunisie et la Grèce
- Contribuer à l'animation de la vie culturelle et promouvoir l'ouverture
- Promouvoir la culture tunisienne en Grèce

- Promouvoir la culture Grèce en Tunisie

Président : Mehrez Ben Abdallah

Trésorier : Abdelhamid Mahmoud

Secrétaire général : Khadija Wertani.

2019R00897APSF1

Constitution de syndicat

Suivant procès-verbal du 15/3/2019 enregistré à la recette des finances de Raoued le 19/3/2019 sous le n°19800987 Quittance n°M033104, il a été décidé : la constitution d'un syndic pour une résidence.

- Nom : résidence Lobna

- Adresse : Jaafar Raoued

- Président : Mr Mongi Ben Hassine

- Trésorier : Mr Mohamed El Aamri

- Secrétaire général : Mr Farid Bousleh.

2019R00919APSF1

Constitution d'un syndic des copropriétaires

Syndic de la résidence AHMADI 5

Nouvelle Médina 3, 2063 Ben Arous

Selon PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24/02/2019 et enregistré à la recette des finances de Bir El Kassaa sous le n°19700210 et selon la décision de la municipalité de Ben Arous en date du 18/3/2019 il a été constitué un syndic des copropriétaires de la résidence Ahmadi 5. Le bureau exécutif est composé de Mme Emna Guirat en tant que présidente, Mme Néjia Slimen, trésorière, Mme Wafa Ajili et Mme Hayet Nayel membres. Leur mandat est fixé à un an renouvelable à partir du 18/3/2019. Le règlement interne à été approuvé lors de la même assemblée et enregistrée à la recette des finances de Bir El Kassaa sous le n°19800220.

2019R00926APSF1

Constitution d'une association

Nom : Club de tennis des îles de Kerkenah

Objectif : Promouvoir le secteur sportif des jeunes en rendant la jeunesse de l'île sportive et éducative afin d'élever le niveau de tennis.

Siège social : Sidi Fraj 3070 Kerkenah

Président : Mme Wahida Kennou Ksouri

Secrétaire Général : Mr Samir kbaili

Trésorier : Mr Rchid Hdida.

2019R00928APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Union Sportive à Amiret Hojjej

Catégorie : Sportive

But : Former et encadrer les jeunes dans le domaine Sportif et en particulier au mini foot

Siège : Amiret Hojjej 5071 Monastir

Visa : MON/5/2019

Dépôt N° :1331 en date du 18/3/2019

Président : Mourad Ben Slimane

Secrétaire Général : Abdelmonem Ben Seghaira

Trésorier : Hamdi Saad.

2019S00467APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Bochra Charity

Catégorie : Sociale, Culturelle et caritative

But : Soutenir et encadrer les enfants à l'école, dans la famille et dans l'environnement social

Siège : Avenue Habib Thameur 5180 Ksour Essef

Déclaration et date du dépôt : N°RR237712883TN du 14/02/2019

Président : Mme Ben Tahar Nafissa

Secrétaire général : Mme Turki Mounira

Trésorier : Mr Essafi Mehdi.

2019A00183APSF1

Constitution d'une Association

Dénomination : Association CHIFA AL KOULOUB

Siégé social : cité el Mourouj près de boulangerie Ayadi 8196 Jendouba

Objectif : - initiation de la culture arabo-musulmane

- Encadrement des jeunes dans les secteurs scientifique et Social.

- Organisation des festivités socio-culturelles.

Président : Hannachi Faten

Secrétaire Général : Gharbi Ines

Trésorier : Abed Laila.

2019C00041APSF1

Constitution d'une Amicale

Dénomination: «Amicale de la Commune LALLA»

Siège social : Commune LALLA

Sujet : Social - Culturel - Loisirs

Objectifs : Soutenir l'amitié entre les ouvriers

Président : Brahim Bouzaienne.

2019D00039APSF1

Constitution

Nom de l'association : Association des experts Tunisiens en Economie et Gestion

Local : Faculté des Sciences Economique et de Gestion de Nabeul, El Mrazgua, Route de Hammamet 8000 Nabeul

Objet : Scientifique et culturel

Les objectifs :

1- Valorisation des connaissances dans le domaine des sciences économiques et de gestion.

2- Suivi du développement scientifique à travers la publication de notes professionnelles

3- L'ouverture sur l'environnement économique et social.

4- L'organisation d'activités culturelles récréatives et sociales.

Président : Ahlem Dakhlaoui

Secrétaire général : Mohamed Anis Ben Abdallah

Trésorier : Mohamed Fenira.

2019N00321APSF1

Constitution d'une association

- Nom de l'association : Association toujours en avant des arts et créations

- Objet : Animation culturelle

- Les buts : Organiser des activités culturelles récréatives

- Siège social : Rue mouline d'eaux sanit boujneh

- Président : Hmaied Gara

- Secrétaire Générale : Mouhamed Aziz Ben Rhouma

- Trésorière : Taheni Gara.

2019U00033APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association :

Association Sidk pour l'éducation, la culture et le développement, Bir Elhaffey

Adresse : Cité Ezzeittine Bir Elhaffey Sidi Bouzid.

Objectif :

- Contribuer au développement et à la solidarité de la région dans les domaines culturel social, développemental et éducatif.

- Faire des activités culturelles, scientifiques et récréatives

Membre :

Président : Hamdi Mohamed Ali

Trésorier : Neily Fadhel

Secrétaire général : Bdiri Mohamed.

2019Y00023APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Sahratna.

Adresse : Sami Belhassen, Rue 20 Mars - Marché des Industries traditionnelles - Douz 4260 - Kébili.

Objet : Association Culturelle et Environnementale.

Objectifs :

- Contribuer à la renaissance du patrimoine matériel et immatériel de la région.

- Promouvoir la contribution efficace de citoyen par sensibilisation et l'amélioration de son niveau scientifique et culturel concernant les sujets environnementaux.

- Préserver l'environnement désertique avec les acteurs institutionnels et la société civile œuvrant dans ce domaine.

Les membres :

- Le Directeur : Sami Belhassen

- Trésorier : Alaa Abdedhaher.

2019O00022APSF1

Constitution d'une association

Nom : Les trésors du désert

Type : Culturelle

Objectifs :

- Contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel du désert.

- Contribuer à l'intégration des femmes et des jeunes dans la vie culturelle.

- Contribuer à la présentation de la région comme destination touristique

Siège social : Bechni Elfaouar 4264 Kebili

Bulletin de dépôt n° : RR 238597739 TN le 7/9/2018

La structure administrative :

- Le président : Ridha Touil

- Le secrétaire général : Dalila Messaoud

- Trésorier : Mohamed Ali Ben Atiga.

2019O00023APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne de Stérilisation (S.T.S).

Objet : Promouvoir la recherche scientifique sur la stérilisation des établissements sanitaires, des industries pharmaceutiques et de dispositifs médicaux et la diffusion d'informations scientifiques actualisées.

Siège social : 07, Rue Al Razi 2070 la Marsa Tunis - Tunisie

Présidente : Ines Harzallah.

Vice Président : Bilel Zkhama.

Secrétaire Général : Anis Abdennadhar.

Trésorier : Slim Karray.

Lettre Recommandée : N / RR251081128TN du Secrétaire Général du Gouvernement.

2019401403APSF1

Constitution d'une association

Nom : "Madinati"

Adresse : 26 rue Belhassen Ben Chaabane El Omrane 1005 Tunis

Les buts :

- Travail pour l'activation du chapitre 7 de la constitution

- Suivi et Accompagnement de la performance des conseils municipaux

- Participation au soutien des projets de développement des communautés locales dans toutes leurs dimensions

- Renforcement de la culture de développement durable à l'échelle locale, régionale et internationale

Les fondateurs :

Nizar Riahi : Président

Fatma Riahi : Vice président

Hassen Hanchi : Secrétaire général

Faouzia Ayari : Trésorière.

2019401433APSF1

Homologation de résolutions

Election du syndic des propriétaires de l'immeuble

RIM PALACE

En vertu du PV de l'assemblée générale du 18 novembre 2017 enregistré à la recette des finances Av. H. Bourguiba Sfax le 19 Mars 2019, enregistrement n°198011321, reçu n°M025387, Mr Adel Messaoudi a été élu président du syndic des propriétaires de l'immeuble RIM PALACE sis à route de Soukra Km 0.5 Sfax.

2019X00511APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Société Tunisienne de Banque en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Chokri Ben Abdelkader Tkaya demeurant Tebolba, titulaire de la carte d'identité Nationale n°04174341.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse, matricule fiscal n° 371670X

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°43694 Monastir d'une superficie de 312 m² dénommé «EL MAHDI» sis à Tebolba

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 37 440 D auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 24/4/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2019A00181VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Société Tunisienne du Banque rue Hédi Nouira Tunis en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis 95 rue de la Liberté Tunis.

Partie saisie : Wissem Ben Salem Lajmi demeurant, Rue Abdelazize Thaalbi Hammam Sousse titulaire de la carte d'identité Nationale n°05543433.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse, matricule fiscal n° 371670X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°83648 Sousse d'une superficie de 692 m² dénommé «EL HARIK».

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 346 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mardi 30/4/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

Conditions de visite de l'immeuble.

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2019A00182VEPA1

Vente aux enchères publiques

1- Partie poursuivante :

Makhlouf Hadded, titulaire de la C.I.N 03441492, propriétaire d'un Kiosque, demeurant à Houmt Souk Djerba.

2- Débiteur saisi :

Kamel Ben Youness, titulaire de la C.I.N 03544146, commerçant du prêt à porter et tissus, inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Médenine sous le n°A155201996, demeurent à 135, avenue Abdelhamid elkadhi, Houmt Souk Djerba.

3- Avocat poursuivant :

Maître Aicha Lamloum, demeurant à Avenue Salah Ben Youssef Houmt Souk Djerba, ayant le matricule fiscal n°000PA976722/C.

4- Immeuble saisi :

Le huitième (1/8) des parts indivisés revenant au débiteur saisi dans le titre foncier n°000743 Médenine dénommé «Mabrouka 387» se situant à Henchir elmitet, dakhla, sidi Makhlouf, Médenine dont la superficie atteint 31 hectares, 13 Ares, 50 Centiares.

Il s'agit d'un grand terrain, rectangulaire, planté en totalité par des oliviers, âgés de plus de 60 ans, moyens et les plus jeunes qui ne dépassent pas 5 ans récemment plantés.

Ce terrain est délimité par d'autres voisins et selon les limites du plan cadastre sur lequel est édifié un vieux logement constitué de deux chambres, une petite clôture et une citerne d'eau de pluie et reyeh.

La superficie de deux chambres est de 28.32 m², de la citerne est de 70.38 m², le reyeh est de 124.63 m², la longueur de clôture est de 7.9 m.

Le nombre total des oliviers, vieux, moyens et jeunes est de 708 arbres et puisque la superficie du bien est de 311350 m², la moyenne de la superficie de chaque olivier est 439.3 m² (après déduction des constructions), il contient 625 grands oliviers, 17 moyens et 66 petits.

Mise à prix : cinquante et un mille huit cents quatre vingt dix dinars et cinq cents quatre vingt six millimes (51.890,586 DT) frais en sus.

Lieu et date d'adjudication : à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine, avenue 2 Mai 1966, Médenine la matinée de lundi vingt deux avril deux milles dix neuf (22/4/2019) à 9h et suivante.

Visite de l'immeuble : pour plus amples renseignements, contacter le greffe de chambre civile au tribunal de première instance de Médenine et l'étude de maître Aicha Lamloum, l'avocat pour suivant, avenue Salah Ben Youssef, Houmt Souk Djerba, Tel : 75653893 ou le cahier des charges est déposée.

Se fait tous jours de la semaine.

N.B : tout acheteur désirant participer à l'adjudication doit se faire représenter par un avocat et doit consigner au moins le tiers de la mise à prix.

Les étrangers doivent obtenir au préalable une autorisation du gouverneur de Médenine pour pouvoir participer à l'adjudication.

2019M00170VEPA1

Vente à l'enchère publique en vertu d'une saisie immobilière

Maître Haithem Amri

Avocat à la cour d'appel

Rue Assad Ibn Al Fourat - Béja 9000

Tel : 78441933

Fax : 78452289

Gsm : 97218340

Le saisissant : Tarek Ben Houcine Ben Taib Ben Mohamed Bouani, Tunisien, né à Béja le 4/7/1969, marié selon le régime de séparation des biens conjugaux, gérant d'une société, demeurant Rue Cité Erriadh 2- Béja, gouvernorat de Béja, titulaire de la carte d'identité nationale n°022664599 délivrée à Tunis le 18/7/2009, titulaire de l'acte de naissance n°963 de l'année 1969 établit à Béja.

Le saisi : Monsieur Lazhar Ben Romdhane Ben Abbes Ben Hlal Wahabi, Tunisien, né à Nefza le 8/5/1965, marié selon le régime de séparation des biens conjugaux, agent d'une banque demeurant Rue Amor Kalchani - Hawari- Béja, gouvernorat de Beja, titulaire de la carte d'identité nationale n°02257024 délivrée à Tunis le 19/9/2000, titulaire de l'acte de naissance n°50 de l'année 1965 établit à Nefza.

L'avocat du saisissant : Maître Haithem Amri Avocat à la cours d'appel son bureau sis Rue Assad Ibn Al Fourat - Béja 9000, son matricule fiscal n°1252283/J.

L'immeuble objet de la saisie : La totalité de l'immeuble dénommé «Lazhar» sis à la délégation de Béja, gouvernorat de Béja, composé d'une

seule parcelle n°113 répartie en trois cent quarante cinq parts (345 parts) ayant une superficie de trois cent quarante cinq mètres carrés.

Le titre foncier n°17000 Béja est l'objet de la totalité de l'immeuble dénommé «Lazhar» situé à la délégation de Béja gouvernorat de Béja et exactement à la parcelle n°113 situé à l'est de la Médina Jadida prés de la mosquée et à sa façade, limité au sud par le lot n°116, au nord une rue et à l'est les deux lots 114 et 115 et à l'est une Rue, par ailleurs il est composé de :

- Un rez-de-jardin relié au réz de Chaussée composé de 02 chambres à coucher et une cuisine en cours de travaux avec des toilettes et une cour, la totalité de la superficie couverte est égale à 66 mètres carrés en plus d'une véranda ayant une superficie de 35 mètres carrés et l'avancement des travaux est à environ à 50%.

- Un rez-de-chaussée au dessus du rez-de-jardin ayant une superficie de 175 mètres carrés composé; de 03 chambres à coucher, une cuisine, un salon, une salle à manger, une salle de bain des douches non terminées et un garage à deux portes ouvrant sur la rue d'en face ayant une superficie de 35 mètres carrés situé à l'est de la parcelle.

Cet immeuble est Immatriculé au nom du débiteur saisi Lazhar Ben Romdhane Ben Abbes Ben Hlal Wahabi en date du 10/3/2009 (dépôt à Béja, registre n°79, n°474).

Les charges supportées par l'immeuble :

1- Hypothèque volontaire sur la totalité de l'immeuble garantissant une dette égale à 10.000000 dinars établit le 02/9/2009, dépôt à Béja, registre 84, n°60 au profit de la Banque arabe de Tunisie au nom de son représentant juridique.

2- Hypothèque volontaire sur la totalité de l'immeuble garantissant une dette égale à 18.000000 dinars établit le 10/7/2012, dépôt à Béja, registre 2012/01, n°4114 au profit de la Banque arabe de Tunisie au nom de son représentant juridique.

3- Hypothèque volontaire sur la totalité de l'immeuble garantissant une dette égale à 20.000000 dinars établit le 16/5/2014, dépôt à Béja, registre 2014/01, n°2846 au profit de la Banque arabe de Tunisie au nom de son représentant juridique.

4- Hypothèque volontaire du 1er degré sur la totalité de l'Immeuble garantissant une dette égale à 50.000000 dinars établit le 24/7/20181 dépôt à Béja registre 2018/02, n°1285 au profit du saisissant Monsieur Tarek Ben Houcine Ben Taib Ben Mohamed Bouani qui l'a transformé en saisie foncière objet de ce cahier des charges.

5- Sommation faisant fol d'une saisie foncière sur la totalité de l'Immeuble à la demande de la Société Jamil au nom de son représentant juridique, dépôt à Beja, registre 2018/02 n°1878 en date du 19/11/2018.

Le prix d'ouverture : la somme de l'ouverture de l'immeuble saisi est arrêtée à deux cent vingt quatre mille deux cent dinars (224.200.000 dinars).

Date de l'adjudication, l'heure et le tribunal compétent : l'adjudication sera effectué le jeudi 26 avril 2019 à partir de 9 h du matin, à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Béja, sise à l'avenue Habib, Béja.

Les conditions dans lesquelles l'Immeuble peut être visité : Le cahier des charges est disponible au greffe du tribunal de 1ère instance de Béja ou au bureau de l'avocat du saisissant comme il est possible de visiter l'immeuble objet du saisi tout au long de la semaine.

Pour participer à l'enchère il est obligatoire de désigner un avocat inscrit à la cours d'appel ou la cours de cassation et consigner le tiers du prix d'ouverture à la caisse des consignes ou déposer un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2019J00043VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Béji Mohsen

Avocat près la cour de cassation

39, Rue Omar Ben Kaddah. Montplaisir - 1073 Tunis

Tél : 71.951.279

Fax : 71.951.734

Code fiscal : 489005P/A/P/000

Partie poursuivante : Attijari Bank, société anonyme inscrite au R.C. du Tribunal de première instance de Tunis sous le n°B140811997, demeurant au 24 Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis.

Partie saisie : Mr. Hichem Ben Salah Moussa, titulaire de la C.I.N. n°05612678, demeurant à la rue Ghandi, Tinja - Bizerte.

Immeuble objet de la saisie : les 241414.025 parts indivises appartenant à la partie saisie de l'ensemble des 3717776 parts composant la propriété dénommée "Henchir el Matrouh Ezzim" objet du titre foncier n°41034 Bizerte, sis à Imadat Naffat entre Chaâbet Kharbat Bourchine et Oued El Maleh de part et d'autre du G P 12 et la voie ferrée Jedeida Bizerte relié par une voie agricole à la route Menzel Bourguiba Mateur, d'une superficie d'environ 24 hectares, consistant en un terrain agricole rectangulaire clôturé, auquel on accède par une grande porte en fer, pouvant accueillir aussi bien les grandes cultures que les cultures maraîchères, comportant un puits profond des plantations des arbres fruitiers des pieds d' oliviers un poulailler, abritant deux constructions : la première d'une superficie de 48 m² composée d'une chambre une cuisine des toilettes la deuxième servant d'habitation au gardien d'une superficie de 36 m² composée de deux pièces, les deux sont dans un état normal quant à la construction et à la structure, un garage spacieux d'une superficie de 140 m² sur une hauteur de 4 mètres dans un état normal, 7 cages et 9 compartiments d'élevage d'oiseaux et de poules pondeuses sur une superficie de 4 m², une étable près de l'habitation du gardien dont le toit est en mauvais état d'une superficie de 8,75 m², un puit d'une profondeur de 10 m environ et d'une circonférence de 3 m, des plantations de 56 pieds d'oliviers, un figuier, trois citronniers, des pins, et une étable pour les moutons; la propriété est délimitée au Nord par la voie agricole menant à la route Menzel Bourguiba Mateur, à l'Ouest par la propriété Ouled Belhassen, à l'Est par Ouled Khalifa Ezoghbi et au Sud par Borj Haj Salah, elle est située dans un excellent environnement près du parc national d'Ichkeul, et est équipée de l'électricité de l'eau potable et des moyens de communication.

Mise à prix : La mise à prix a été fixée à la somme de 480.000.000 Dinars, les frais de procédures et les honoraires seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu des enchères : Le mardi trente avril deux mille dix neuf (30/4/2019) à partir de 9h du matin à la chambre des criées immobilières du tribunal de 1ère instance de Bizerte.

Visite de l'immeuble : Elle peut se faire pendant l'horaire administratif.

2019401425VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après Réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maitre Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue De Palestine 1002 Tunis

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, M.F 0000120HPM000.

Partie saisie : Mohieddine Temani titulaire de la CIN numéro 01823886 demeurant à 21 rue de Tunis 8070 Korba gouvernorat de Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 646531 Nabeul dénommé «Assia» d'une superficie de 126 m² sis à Korba gouvernorat de Nabeul consistant en une ancienne maison d'habitation d'une superficie couverte de 45 m² composée de deux chambres - un couloir.

Mise à prix : (46.572,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Lundi (6 Mai 2019) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Nabeul à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019401428VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

Affaire n°139

Suite à la requête présente par maître Habiba Brahim au nom des Créanciers «1 - Trabelsi Moncef 2- Hamami Tawfik 3 - Nasri Brahim 4 - Daagi Allala 5- Trabelsi Hssan 6- Riahi Latifa 7 - Daagi Jilani 8 - Daagi Adel 9 - Daagi Brahim 10- Harbawi Fouzia 11- Fadhlawi Abdelaziz 12- Troudi Ali 13- Riahi Monji 14-Daagi Mounir 15- Hamami Semia 16- Nefzi Wahida 17- Trabilsi Aziza 18- Atwani Jamel. 19- Drldi Ribh 20- Trabilsi Wesila 21- Trabilsi Fatma 22- Trabilsi Salwa 23- Trabilsi Fathia 24- Riahi Elgia 25- Marzougui Torkia 26- Sliti Khira 27- Hanachi Souaad 28- Jandoubi Elgia 29- Jandoubi Monia 30- Daagi Fatma 31- Daagi Hasna 32- Daagi Elgia 33- Daagi Jamila 34- Jbeli Hssin 35- Trabilsi Halima.

Le greffier du tribunal de Béja annonce l'ouverture de la procédure de distribution du produit de vente des biens saisis de SMVDA SFL objet du reçu de consignation n°R009447 en date de 3/6/2006 et n°R 011882 en date de 20/12/2015 dans l'affaire n°139.

Tout créancier désire participer à la distribution de ce produit est tenu de fournir au greffier du tribunal les pièces justifiant sa créance par l'intermédiaire d'un avocat dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis au JORT sous peine de forclusion conformément aux articles 466 et 468 du CPCC.

2019J00044VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour le jeudi 25 avril 2019

Société GS1 TUNISIA

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Immeuble Golden Tower - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

RC : B121181996

Matricule Fiscal : 32 995 E/A/M/000

Messieurs tes actionnaires de la société GS1 Tunisia sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 25 avril 2019 à 09h au siège de la société sis à l'Immeuble Golden Tower Centre Urbain Nord Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture el approbation du rapport d'activité de la société relatif à l'exercice 2018.

2- Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3- Approbation des états financiers corrigés le 31/12/2018.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

5- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2018.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à l'assemblée générale ordinaire sont disponibles au siège de la société ci-dessus mentionné.

2019T00534SANB3

Convocation à l'assemblée générale des actionnaires

Société Tunisienne d'Industrie Automobile (en liquidation)

RC : B6091196

MF : 25B4X/A/M/000

Le liquidateur de la société Tunisienne d'Industrie Automobile informe tous les actionnaires qu'il sont invités à assister à l'assemblée générale des actionnaires qui se teindra le mardi 16 avril 2019 à 10h00 au siège de la société à Sousse (Rue Taher Houcine - Khzama) pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du liquidateur

2- Le dossier contentieux et les affaires en cours de la société

3- Questions diverses.

Cet avis est considéré comme convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2019T00541SANB3

Report de l'assemblée générale ordinaire

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement

Société anonyme

Au capital social de 1.000.000 D

Siège social : 3, Rue d'Hollande 1000 - Tunis

Matricule fiscal : 751191B/A/M/000

Registre de commerce : B193222000

Les actionnaires de la Compagnie Internationale Arabe de Tunisie

«CIAR» sont informés que la tenue de l'assemblée générale ordinaire, Initialement fixée pour le jeudi 4 avril 2019 à 15 heures, a été reportée pour le Mercredi 17 Avril 2019 à 15 heures, et qui aura lieu au siège social de la BIAT, sis à Tunis, 70-72, avenue Habib Bourguiba et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du report de la tenue l'assemblée générale ordinaire

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31/12/2018

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice

4. Approbation des conventions règlementées signalées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2018

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018

6. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2018

7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018

8. Fixation du montant des jetons de présence

9. Renouvellement du mandat des administrateurs de la société

10. Nomination du commissaire aux comptes de la société

11. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2019T00547SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2019

La Foncière les Oliviers S.A

S.A. au capital social de : 125.000 D

Siège social : 2, Rue de Turquie 1001 Tunis

RC : B180991999 Tunis

MF : 514051 SAM 000

Messieurs les actionnaires de la Société La Foncière les Oliviers S.A sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 17 Avril 2019 à 10 heures au siège social de la Société sis 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2018 ;

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des conventions y mentionnées;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

- Affectation des résultats ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Renouvellement du mandat d'administrateur

- Pouvoirs à donner.

2019R00936SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

Société ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD AMI ASSURANCES S.A

Société anonyme

Au capital social de 23.135.980 DT

Siège social : Cité Les Pins, Les Berges du Lac II, 1053, Tunis - Tunisie

MF : 845686 P/P/M/000

RC : B138682003

Les actionnaires de la société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances SA sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le samedi 13 avril 2019, à douze heures (12h) au siège de la société, Cité les Pins, les Berges du Lac II, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la situation financière de la société,

2. Continuité de l'activité conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales,

3. Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette assemblée générale extraordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

2019R00944SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE «S.P.D.I. T. - SICAF» S.A.

GROUPE "S.F.B. T."

Société Anonyme

Au capital souscrit et libéré de 28.000.000 dinars

Régie par la loi n°88/92 du 2 Août 1988

Siège social : 5, Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

RNE : 0030241H

Messieurs les actionnaires de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique (SPDIT-SICAF» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le jeudi 18 Avril 2019 à 9 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises «I.A.C.E.», Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2018.

2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice.

3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

4. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Affectation des résultats.

6. Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

7. Rémunération des membres du Comité d'Audit Interne.

8. Quitus pour l'exercice aux Administrateurs

9. Renouvellement de mandats d'Administrateurs.

10. Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2018, du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée seront à la disposition des actionnaires qui pourront les consulter au 5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2019R00949SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2019

Société POLY-SIEGES

Société anonyme

Au capital de 988 000 dinars

Siège social : Route de Tunis - Km 11 Sousse

RC : B171901996

MF : 010452GAM000

Les actionnaires de la société POLY-SIEGES sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 10 Avril 2019 à 11h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social ;

- Modification de l'article 6 des statuts.

2019S00484SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebkhet Bin Ghayadah

S.A au capital de 1 600 000 Dinars

Siège social : Rue Ibn charaf - 5199- Ezzahra - Mahdia

M.F : 1562233Y/A/M/000

Le conseil d'administration de la Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebkhet Bin Ghayadah à Mahdia informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société se tiendra le mardi 23 avril 2019 à 10 heures du matin au siège social de la société à Mahdia en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport de gestion pour l'année 2018,

2. Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur les états financiers au titre de l'année 2018,

3. Approbation des états financiers et du rapport de gestion au titre de l'année 2018,

4. Approbation des conventions règlementées mentionnées dans le rapport spécial de commissaire aux comptes,

5. Affectation du résultat comptable de l'exercice 2018,

6. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018,

7. Fixation du montant des Jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018,

8. Procuration pour le président directeur général en vue d'effectuer les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Les actionnaires peuvent consulter les documents relatifs à l'ordre du jour à partir du lundi 8 avril 2019 au siège social de la Société du lundi au vendredi suivant l'horaire administratif.

2019I00071SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

S.A. au capital social de 21.000.000 DT

Siège social : 4 Bis Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis Belvédère

R.C Tunis : B157371996

Matricule C.N.S.S : 50.783

Matricule fiscal : 6094A.A.M.000

Le Conseil d'Administration de la Société Industries Chimiques du Fluor a décidé, d'inviter les actionnaires pour le jeudi 18 avril 2019, à 10 heures, à l'Hôtel SHERATON (ex HILTON) Tunis à l'assemblée générale ordinaire.

Cette Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2018.

3. L'approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4. Affectation du résultat 2018.

5. Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2018.

6. Fixation des jetons de présence de 2019.

7. Renouvellement du conseil d'administration pour les années (2019-2020-2021)

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir à déposer où à envoyer au siège social, 04 Bis, Rue Amine El Abbassi- 1002 Tunis Belvédère, au moins 5 jours avant la date fixée de la tenue de l'assemblée.

Le modèle des pouvoirs peut être retiré auprès de la Direction INF.Audit & Budget de la société.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société (Direction I.A.B) durant le délai légal.

2019401352SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TUNISIENNE D'ASSURANCE TAKAFUL

«El Amana Takaful»

Capital social : 14 101 510 dinars

Siège social : 13, Rue Borjine - Montplaisir - 1073 Tunis

Registre de commerce : B149542013

Matricule fiscal : 1288542B

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne d'Assurance Takaful "El Amana Takaful" sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2018 qui aura lieu le vendredi 19 Avril 2019 à 11h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion au titre de l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018.

3. lecture du rapport du comité de supervison Charaique de la société sur l'exercice 2018.

4. Approbation des états financiers de l'année 2018.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6. Fixation du montant des jetons de présence de l'année 2019 pour les membres du Conseil d'Administration.

7. Fixation du montant des jetons de présence de l'année 2019 pour les membres du comité Permanent d'Audit Interne.

8. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2018.

9. Nomination des membres du Conseil d'Administration.

10. Nomination des commissaires aux comptes de la société,

11. Nomination des membres du Comité de supervision Charaique.

12. Projet des décisions de l'assemblée générale ordinaire.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société. Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

2019401437SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société TUNISIENNE D'ASSURANCE TAKAFUL

«El Amana Takaful»

Capital social : 14 101 510 dinars

Siège social : 13, Rue Borjine - Montplaisir - 1073 Tunis

Registre de commerce : B149542013

Matricule fiscal : 1288542B

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne d'Assurance Takaful «El Amana Takaful» sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le vendredi 19 avril 2019 à 09,30h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour.

2. Approbation de la modification de l'article 06 des statuts relatif au capital de la société.

3. Approbation de la modification de l'article 26 des statuts relatif à la nomination, attributions, renouvellement des commissaires aux comptes de la société.

4. Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

2019401438SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société Industrie Aéronautique Tunisienne «IAT» dont le siège social est situé au Parc d'Activités "Site de Bizerte" 7000 Bizerte, a présentée une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°133 en date du 12 Avril 2018 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication et traitement des pièces aéronautiques située à l'adresse ci-dessus et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Bizerte ou le Président de la Municipalité de Bizerte ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises : dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mme Houda Bent Boubaker Bouzouita, titulaire de la CIN n°04199660, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/1200 délivré le 28/6/2008 objet du titre foncier n°54734 Monastir sise à délégation Ksar Hélal gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Ksar Helal sous n°207 du 21/3/2019.

2019S00480DIVD2

Déclaration de perte

La société ETTAKAMOL DE Promotion Immobilière, société à responsabilité limitée, enregistrée au registre de commerce sous le numéro B157952001, déclare avoir perdu le support du titre foncier n°13552 Mahdia dénommé «ELAMEL» dépôt Mahdia Vol 36 n°371, terrain sis à la route du corniche Hiboun Mahdia d'une superficie de 417m² et en exécution de la mise à jour foncière N°5259 prononcé par le tribunal foncier section Mahdia en date du 13/10/2004.

2019I00070DIVD2

Rectificatifs

Correction d'erreur

Société promotion agricole du nord

MF : 138418/M

Suite à la publication au journal officiel de la République Tunisienne N°18 en date du 10/02/2015 référence (2015W00073SRUB1) a été mentionnée par erreur que la forme juridique de la société «société unipersonnelle à responsabilité limitée» et que doit «une société à responsabilité limitée».

2019R00932RECZ9

Rectification

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

Société anonyme

Au capital de 19.500 dinars

Siège social : 32, Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

RC : B 158051998

MF : 000948X/A/M/000

Rectification de la publication n°2019R00743SANB3 parue au JORT N°29 le 7 Mars 2019 page 1330.

Lire : Les actionnaires de la société sont convoqués le 3 avril 2019 à 14h30

Au lieu de : Les actionnaires de la société sont convoqués le 25 Mars 2019 à 10 h

Le reste demeure sans changement.

2019R00938RECZ9

Rectification

Société Immobilière Les Beaux Arts

S.A.R.L

Matricule Fiscal : 714021Z/P/M/000

Registre de commerce : B163411999

Suite à l'insertion au journal officiel n°124 du 11 octobre 2018 page 6495 (Annonce n°2018407678 SRL B2) : Par PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 25 Août 2018 enregistré à la recette des finances Menzah 9 le 10 septembre 2018 sous le n°18503161 au lieu de PV enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 10 septembre 2018 sous le n°18503162.

2019401430RECZ9

Rectificatifs

Ajout

Avis n°20194001394VEPA2 publié au JORT n° 36 du 23/3/2019

Lire : Mme Olfa Ben Sassi administrateur judiciaire Tél : 26224860

Au lieu de : tél 26 224 560.

2019401441RECZ9

ANCSEP

Bilan définitif arrêté au 31 décembre 2017

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

ACTIFS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		297 819	157 175
Moins amortissements		- 101 937	- 76 152
Immobilisations incorporelles nettes	1	**195 882**	**81 023**
Immobilisations corporelles		913 076	902 435
Moins amortissements		- 850 741	- 792 151
Immobilisations corporelles nettes	2	**62 335**	**110 285**
Immobilisations en cours		25 536	64 132
Moins provisions			
Immobilisations en cours nette	3	**25 536**	**64 132**
Immobilisations financières			
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		**283 754**	**255 440**
Autres actifs non courants	4	**13 814**	**20 722**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**297 568**	**276 161**
ACTIFS COURANTS			
Stocks			
Moins provisions			
Stocks nets de provisions			
Clients		14 056	14 056
Moins provisions			
Clients nets de provisions	5	**14 056**	**14 056**
Autres actifs courants		1 744 771	1 536 219
Moins provisions		- 511	- 8 397
Autres actifs courants nets	6	**1 744 260**	**1 527 822**
Placements et autres actifs financiers			
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 015 583	1 502 327
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**2 773 900**	**3 044 205**
TOTAL DES ACTIFS		**3 071 468**	**3 320 366**

Bilan définitif arrêté au 31 décembre 2017

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Subvention d'investissement		1 638 648	1 536 547
Quote part subvention d'investissement		- 901 267	- 809 984
Subvention d'investissement nette		**737 380**	**726 563**
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**737 380**	**726 563**
Résultat de l'exercice		3 397	1 682
Total des capitaux propres avant affectation	**8**	**740 777**	**728 245**
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts			
Autres passifs financiers			
Provisions pour risques et charges			64 208
Total des passifs non courants			**64 208**
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	**9**	191 615	121 083
Autres passifs courants	**10**	2 139 075	2 406 830
Concours bancaires et autres passifs financiers			
Total des passifs courants		**2 330 690**	**2 527 913**
Total des passifs		**2 330 690**	**2 592 120**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**3 071 468**	**3 320 366**

Etat de résultat définitif arrêté au 31 décembre 2017

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	11	3 389	
Subvention d`exploitation	12	2 363 980	2 258 865
Quote part des subv d`invest inscrites au compte de resultat		91 283	66 921
Total des produits d`exploitation		**2 458 651**	**2 325 785**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés	13	94 405	92 520
Charges du personnel	14	1 660 201	1 591 410
Autres charges d'exploitation	15	609 374	574 934
Dotations aux amortissements et aux provisions	16	91 283	66 921
Total des charges d`exploitation		**2 455 263**	**2 325 785**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**3 389**	
Charges financières nettes			
Produits financiers			
Autres gains ordinaires		12	1 692
Autres pertes ordinaires		4	**10**
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**3 397**	**1 682**
Impôt sur les bénéfices			
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**3 397**	**1 682**
Eléments extraordinaires:gains			
:pertes			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**3 397**	**1 682**

Etat de flux de trésorerie définitif arrêté au 31 Décembre 2017
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

	NOTE	31/12/2017	31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		3 397	1 682
Ajustements pour			
Amortissements &Provisions		91 283	66 921
Quote part subv d'investissement	-	91 283	- 66 921
Produits nets/cession d'immob			
Variation de			
Clients			1 701
Autres actifs courants	-	208 552	- 902 502
Fournisseurs et autres dettes		70 533	12 602
Autres passifs courants	-	269 437	300 098
Reprise sur provisions	-	72 094	
Flux de trésorerie provenant de l'activité de l'exploitation	**-**	**476 154**	**- 586 418**
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-	112 689	- 87 162
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**-**	**112 689**	**- 87 162**
Flux de trésorerie lies aux activités de financement			
Subvention d'investissement		102 100	321 132
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		**102 100**	**321 132**
Variation de trésorerie	**-**	**486 743**	**- 352 448**
Trésorerie au début de l'exercice		1 502 327	1 854 775
Trésorerie à la cloture de l'exercice		1 015 583	1 502 327

2019R00918BCFA5

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Green Center Bloc "C" 2ème Etage
Les Berges du Lac Tunis 1053
RC N° B117 102 002
MF 788567 LPM 000

BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
Portefeuille-titres	**128,864,531**	**157,540,814**
Obligations et valeurs assimilées	121,688,830	150,363,361
Titres OPCVM	7,175,701	7,177,453
Placements monétaires et disponibilités	**54,796,377**	**63,407,683**
Placements monétaires	48,375,471	47,154,079
Disponibilités	6,420,906	16,253,604
Créances d'exploitation	**582,822**	**81,130**
TOTAL ACTIF	**184,243,730**	**221,029,627**
PASSIF		
Dettes sur opérations de pensions livrées	6,007,397	
Opérateurs créditeurs	459,559	482,313
Autres créditeurs divers	16,865	18,071
TOTAL PASSIF	**6,483,821**	**500,384**
ACTIF NET		
Capital	**170,575,304**	**212,839,347**
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice clos	803	784
Sommes distribuables de l'exercice en cours	7,183,802	7,689,112
ACTIF NET	**177,759,909**	**220,529,243**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**184,243,730**	**221,029,627**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres	**7,694,914**	**8,224,524**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	7,449,381	7,969,047
Revenus des titres OPCVM	245,533	255,477
Revenus des placements monétaires	**3,191,361**	**2,381,692**
Revenus des prises en pension	**27,449**	**47,811**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**10,913,724**	**10,654,027**
Intérêts des mises en pensions	(6,668)	
Charges de gestion des placements	(1,926,502)	(1,976,506)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**8,980,554**	**8,677,521**
Autres charges	(216,654)	(225,417)
Contribution conjoncturelle	-	(638,460)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**8,763,900**	**7,813,644**
Régularisation du résultat d'exploitation	**(1,580,098)**	**(124,532)**
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**7,183,802**	**7,689,112**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1,580,098	124,532
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(23,461)	103,734
Variation des plus ou moins values réalisées sur titres	127,220	39,760
Frais de négociation		
RESULTAT DE LA PERIODE	**8,867,659**	**7,957,138**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
VARIATION DEL'ACTIF NET RESULTANT	**8,867,659**	**7,957,138**
DES OPERATIONSD'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	8,763,900	7,813,644
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(23,461)	103,734
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	127,220	39,760
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	**(6,765,825)**	**(7,375,265)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**(44,871,168)**	**(2,355,866)**
Capital initial		
Souscriptions		
- Capital	329,782,210	378,760,303
- Régularisation des sommes non distribuables	78,583	74,304
- Régularisation des sommes distribuables	11,434,797	12,485,824
Rachats		
- Capital	(372,127,631)	(380,237,155)
- Régularisation des sommes non distribuables	(100,964)	(72,963)
- Régularisation des sommes distribuables	(13,938,163)	(13,366,179)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(42,769,334)**	**(1,773,993)**
ACTIF NET		
En début de période	220,529,243	222,303,236
En fin de période	177,759,909	220,529,243
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	2,098,497	2,113,068
En fin de période	1,680,991	2,098,497
VALEUR LIQUIDATIVE	**105.747**	**105.089**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2019R00920BCFA5

FIDELITY SICAV PLUS
Green Center Bloc "C" 2ème Etage
Les Berges du Lac Tunis 1053
RC N° B01106952018
MF 000MA1566945/S

BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	31/12/2018
Portefeuille-titres	**956,527**
Obligations et valeurs assimilées	100,098
Titres OPCVM	856,429
Placements monétaires et disponibilités	**2,048,317**
Placements monétaires	1,993,019
Disponibilités	55,298
Créances d'exploitation	**80**
TOTAL ACTIF	**3,004,924**
PASSIF	
Opérateurs créditeurs	5,636
Autres créditeurs divers	262
TOTAL PASSIF	**5,898**
ACTIF NET	
Capital	**2,967,051**
Sommes distribuables	
Sommes distribuables de l'exercice	31,975
ACTIF NET	**2,999,026**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**3,004,924**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	**98**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	98
Revenus des placements monétaires	**28,898**
Revenus des prises en pension	**1,932**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**30,928**
Charges de gestion des placements	(5,636)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**25,292**
Autres charges	(793)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**24,499**
Régularisation du résultat d'exploitation	**7,476**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**31,975**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(7,476)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3,420
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	709
RESULTAT DE l'EXERCICE	**28,628**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2018
VARIATION DEL'ACTIF NET RESULTANT	**28,628**
DES OPERATIONSD'EXPLOITATION	
Résultat d'exploitation	24,499
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3,420
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	709
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**1,970,398**
Capital initial	
Souscriptions	
- Capital	4,754,100
- Régularisation des sommes non distribuables	341
- Régularisation des sommes distribuables	15,187
Rachats	
- Capital	(2,791,100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(419)
- Régularisation des sommes distribuables	(7,711)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**1,999,026**
ACTIF NET	
En début de l'exercice (capital initial)	1,000,000
En fin de l'exercice	2,999,026
NOMBRE D'ACTIONS	
En début de l'exercice	10,000
En fin de l'exercice	29,630
VALEUR LIQUIDATIVE	**101.216**

Les Etats financiers dans leurs intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2019R00921BCFA5